



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères

Question écrite n° 89439

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur ses inquiétudes concernant l'antenne de l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA) du Caucase basée à Bakou. L'IFEA a pour vocation d'impulser, de diriger des recherches en sciences humaines et sociales, en sciences de l'Antiquité, recherches qui ont pour objet les territoires de la Turquie et de l'espace post ottoman. Dépendant de l'IFEA mais basé à Bakou, l'observatoire du Caucase qui effectue un travail remarquable sur les trois républiques caucasiennes serait menacé de disparation. Il souhaiterait connaître la position du quai d'Orsay à ce sujet.

Texte de la réponse

Placés sous la tutelle du ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sous la modalité d'unités mixtes des Instituts français de recherche à l'étranger, les 27 Instituts de recherche français à l'Étranger (IFRE) et leurs antennes sont implantés dans 34 pays et accueillent 19 unités de service de recherche (USR) du CNRS. Expression de la recherche académique française de haut niveau dans le domaine des sciences humaines, sociales et de l'archéologie, l'activité de ces Instituts répond notamment à trois objectifs : - l'activité scientifique se décline sous forme de débats d'idées, par le biais de colloques, séminaires, ateliers de réflexion et sous forme de publications de travaux, ce qui assure une diffusion de la connaissance, une contribution à la recherche et une intégration des chercheurs dans les réseaux internationaux de la communauté scientifique ; - ces Instituts forment, par la recherche, de nombreux étudiants français ou étrangers, qui deviennent des spécialistes de régions ou de problématiques déterminées. Cette activité favorise le rapprochement international entre les établissements académiques et scientifiques : les IFRE sont inscrits dans 180 partenariats interuniversitaires et accueillent, sous la forme de programmes d'aides à la mobilité, 244 doctorants et post doctorants ; - ces Instituts de recherche participent à la politique d'influence de la France : acteurs de la coopération, ils contribuent, par les partenariats qu'ils nouent et les réseaux qu'ils tissent, au rayonnement scientifique international de la France et confortent les relations de confiance qu'elle entretient avec un grand nombre de pays. Le MAEDI s'attache à préserver ce réseau d'Instituts dans un cadre budgétaire contraint. A cette fin, en lien avec le CNRS, il encourage fortement les IFRE à développer les financements sur appels à projets, à mettre en place de projets de recherche conjoints avec les Ecoles françaises à l'étranger et les universités et à impliquer plus systématiquement les établissements supérieurs français et locaux dans le pilotage et le cofinancement de ces dispositifs. Le MAEDI doit aussi faire évoluer la cartographie des implantations de ces Instituts afin d'optimiser les moyens disponibles, tout en préservant les capacités scientifiques de ce dispositif. Ainsi, dans un souci de rationalisation, le poste de chercheur basé à Bakou pour l'Institut français d'études anatoliennes (IFEA-Istanbul) ne sera pas renouvelé à l'été 2016. Les activités de recherche portant sur le Caucase seront directement menées à partir du siège de l'IFEA à Istanbul, qui a une vocation régionale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89439

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7323

Réponse publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9867